

infos, village

LE MAGAZINE DES PARAYSIENS

FÉVRIER/MARS 2022

104

Budget participatif P. 8

Les Paraysiens ont déposé leurs projets



P.17

DOSSIER

**Paray, Ville
connectée**

À la Une

04 Instantanés'



08 Actus'

- Budget participatif
- N'attendez pas l'été pour faire vos titres d'identité !
- Du sport pour les seniors
- La cour Oasis, un lieu vivant !
- Nouveau : Accompagnement à la scolarité

14 Jeunesse'

- Conseil Municipal des Enfants : les jeunes élus investis

19 Qualité de vie'

- Le PLUI se dessine
- Changements pour la collecte des déchets
- Le T7 en bonne voie
- Zoom sur les travaux

Toute l'info sur
paray-vieille-poste.fr



21 Vie économique'

- Des nouveaux commerces au Marché de Contin



27 Lumière sur'

- Portrait de Baptiste Poulin

30 Sortir'

- Programmation culturelle des prochaines semaines

Suivez-nous sur

[f](#) [i](#) [in](#) [t](#) @VilledeParayVieillePoste

17

DOSSIER

Paray, Ville connectée'

infos' village

Magazine gratuit d'informations municipales

FÉVRIER/MARS 2022 # 104

Tirage : 3 900 exemplaires

• **Editeur** : Mairie de Paray-Vieille-Poste • **Directeur de la publication** : Nathalie Lallier

• **Directeur de la communication et rédacteur en chef** : Aurélien Mortagne

• **Rédaction** : Aurélien Mortagne, Anaïs Amon, Lucie Fléty

• **Photographies** : Aurélien Mortagne, Anaïs Amon, Lucie Fléty, Géraldine Rigo

• **Création graphique** : emendo.fr

• **Mise en page** : Géraldine Rigo

• **Impression** : Desbouis-Grésil (01 69 83 44 66)

Tous les produits certifiés comme tels sont certifiés PEFC 10-32-3010

Renseignements :

Service communication,

tél. : 01 69 38 79 83



Chères Paraysiennes, chers Paraysiens,

Voici une nouvelle année qui commence et pour laquelle chacun a fait le vœu d'un avenir moins masqué. Moins masqué c'est retrouver, sans être complètement démasqué, le lien social, les moments de convivialité et une certaine liberté. C'est l'opportunité de modifier notre vision sur notre quotidien, de poser un nouveau regard sur ce qui nous entoure, sur notre fonctionnement, de faire des choix que l'on n'aurait pas envisagés autrefois mais qui sont évidents aujourd'hui pour construire demain. Souvent, quand on change d'angle, la perception des choses est différente.

Pour commencer l'année avec ce nouveau regard sur notre ville, notre territoire et les actions qui y sont portées, j'ai le plaisir de partager avec vous la nouvelle formule de notre magazine municipal. La communication évolue avec le temps, aussi, pour être toujours au plus près des lecteurs, on se doit d'être dans cette évolution. Bien

formuler, bien écrire et bien adapter la mise en page, ne seront que des avantages à une bonne transmission de l'information. Bien entendu, un journal n'est plus la seule source d'information. Depuis plus de 100 ans, à chaque génération un média a fait son apparition : la première émission de radio en 1921, la télévision, les radios libres, le téléphone, le minitel, le téléphone portable, les réseaux sociaux...

Aujourd'hui, plus rapidement qu'avant, les vecteurs d'information se multiplient et il faut occuper l'espace sur tous ces supports pour transmettre la réalité des faits et éviter la désinformation, la rumeur ou autre fake news, qui laissent la place au complotisme et au grand n'importe quoi.

Ainsi, vous pourrez découvrir dans le dossier de ce numéro revisité, les différents moyens de rester connectés à votre Ville, en complément à votre magazine municipal préféré, car vous

Pour commencer l'année avec ce nouveau regard sur notre ville, notre territoire et les actions qui y sont portées, j'ai le plaisir de partager avec vous la nouvelle formule de notre magazine municipal. La communication évolue avec le temps, aussi, pour être toujours au plus près des lecteurs, on se doit d'être dans cette évolution.

donner les moyens d'accéder aux services publics, de participer à la vie communale 24h/24h est important. Chacun, quel que soit son mode de connexion à l'information, doit être en mesure d'y avoir accès librement et ainsi d'être à même d'analyser ou de comprendre en fondant son opinion sur des éléments concrets.

Alors, afin de partager, d'échanger, d'apprendre pour mieux se retrouver, restons connectés, tout simplement.

Retour en images'



+ de photos sur paray-vieille-poste.fr



LES 11 ET 12 DÉCEMBRE

Beau succès pour le Marché de Noël

Ce sont plus de 7000 personnes qui en ont pris plein les yeux, les oreilles et les papilles lors du premier Marché de Noël de Paray.

Décor féerique, chalets en bois, parfum de vin chaud, patinoire, balade en calèche, spectacles et visite du Père Noël ont contribué au succès unanime de ce week-end de fête.

Les animations et la bonne humeur générale ont contribué à faire de cet événement inédit un moment inoubliable.





VENDREDI 24 DÉCEMBRE

Le père Noël a fait escale à Paray

Malgré un planning chargé, le père Noël a pris le temps de venir saluer les Paraysiens avant d'embarquer sur son traîneau. La traditionnelle dégustation de vin chaud et chocolat onctueux a été à nouveau organisée par la Ville pour l'occasion.



LES 9 ET 10 DÉCEMBRE

Distribution de colis de Noël

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la Ville a remis près de 700 paniers gourmands aux seniors paraysiens de plus de 70 ans.



JEUDI 16 DÉCEMBRE

Repas de Noël

Attendu chaque année avec impatience par les enfants comme par les seniors pour le portage à domicile, le repas de Noël servi par le service Restauration de la Ville a régalé les papilles des petits gourmands et fins gourmets.



VENREDI 17 DÉCEMBRE

Distribution des chocolats de Noël

À la veille des vacances scolaires, le père Noël et Madame le Maire sont passés dans toutes les classes de maternelles et d'élémentaires de la ville pour offrir aux enfants un colis de chocolats et autres gourmandises. Au total plus de 800 colis ont été distribués.



LUNDI 13 DÉCEMBRE

Goûters de Noël au relais petite enfance

En décembre, le Relais Petite Enfance a organisé des goûters, par petits groupes, avec les assistantes maternelles de la ville et les enfants qu'elles accueillent.



VENREDI 21 JANVIER

Concert : So Lonely, Tribute Police & Sting

Tous les amoureux du rock étaient présents pour le groupe So Lonely composé d'Éric Leroy, Pascal Gomez et Fabien Meissonnier. Ces 3 musiciens ont rendu hommage avec talent au groupe culte de rock new wave anglais, Police.

————— 
+ de photos sur
paray-vieille-poste.fr

Zoom
sur...

BUDGET PARTICIPATIF

Les Paraysiens ont déposé leurs projets

Pour la première édition du Budget participatif, la Ville a décidé d'allouer une enveloppe de 150 000 euros consacrée à la réalisation de projets proposés par les Paraysiens. Sur la plateforme dédiée, découvrez les idées qui ont été déposées et votez !

Lors de la phase de dépôt des projets qui s'est tenue du 1^{er} décembre 2021 au 15 janvier 2022, les Paraysiens ont soumis 16 idées pour notre ville. Si ce n'est pas déjà fait, découvrez leurs contributions en un clic grâce à la plateforme participative « jeparticipe.paray-vieille-poste.fr ». Tous les projets sont en cours d'instruction par le jury de recevabilité et les services municipaux qui étudient leur coût et leur faisabilité. Après cette analyse, seuls ceux recevables selon le règlement seront soumis au vote des Paraysiens.

UN MOIS POUR VOTER

Afin de déterminer les projets qui seront réalisés dans le cadre de l'édition 2022 du Budget participatif, tous les Paraysiens majeurs sont appelés à voter pour leurs propositions favorites.

Du 1^{er} au 31 mars, vous aurez la possibilité de choisir trois projets, par ordre de préférence. Le premier choix

obtiendra trois points, le second choix deux points et le troisième un point. Pendant cette période, le vote sera possible en ligne, via la plateforme « jeparticipe.paray-vieille-poste.fr » en vous connectant à votre compte. Si vous n'en avez pas encore, inscrivez-vous en cliquant sur le bouton « inscription ». Un mail de confirmation vous sera alors envoyé. Vous devez le valider pour pouvoir ensuite procéder au vote.

Si vous n'avez pas d'ordinateur, une borne numérique est à votre disposition au Guichet unique (cf. p.20). Si vous préférez la version papier, vous pouvez aussi voter en remplissant un bulletin disponible au Guichet unique.

À l'issue du vote, les projets ayant obtenu le plus de points seront réalisés, dans la limite des 150 000 euros alloués au Budget participatif. En cas d'égalité entre plusieurs idées, un tirage au sort en présence des porteurs de projet sera organisé pour les départager.

La Ville dévoilera les projets lauréats le mercredi 6 avril lors d'une présentation publique officielle (sous réserve des conditions sanitaires).

LA RÉALISATION DES PROJETS

Les projets retenus seront concrétisés rapidement tout en tenant compte des contraintes réglementaires qui s'imposent à la commune. Les porteuses et porteurs de projet lauréat seront invités à participer au suivi de la réalisation de leur idée et à s'impliquer dans les décisions concrètes qui seront prises. La Ville communiquera régulièrement sur les réalisations. Il sera également possible de suivre l'état d'avancement des projets retenus sur la plateforme « jeparticipe.paray-vieille-poste.fr ». Une fois concrétisées, les propositions citoyennes feront également l'objet d'actions de valorisation.

Les 4 engagements du budget participatif à Paray



Répondre aux besoins
des Paraysiens



Favoriser la
participation citoyenne



Rendre l'action publique
plus lisible



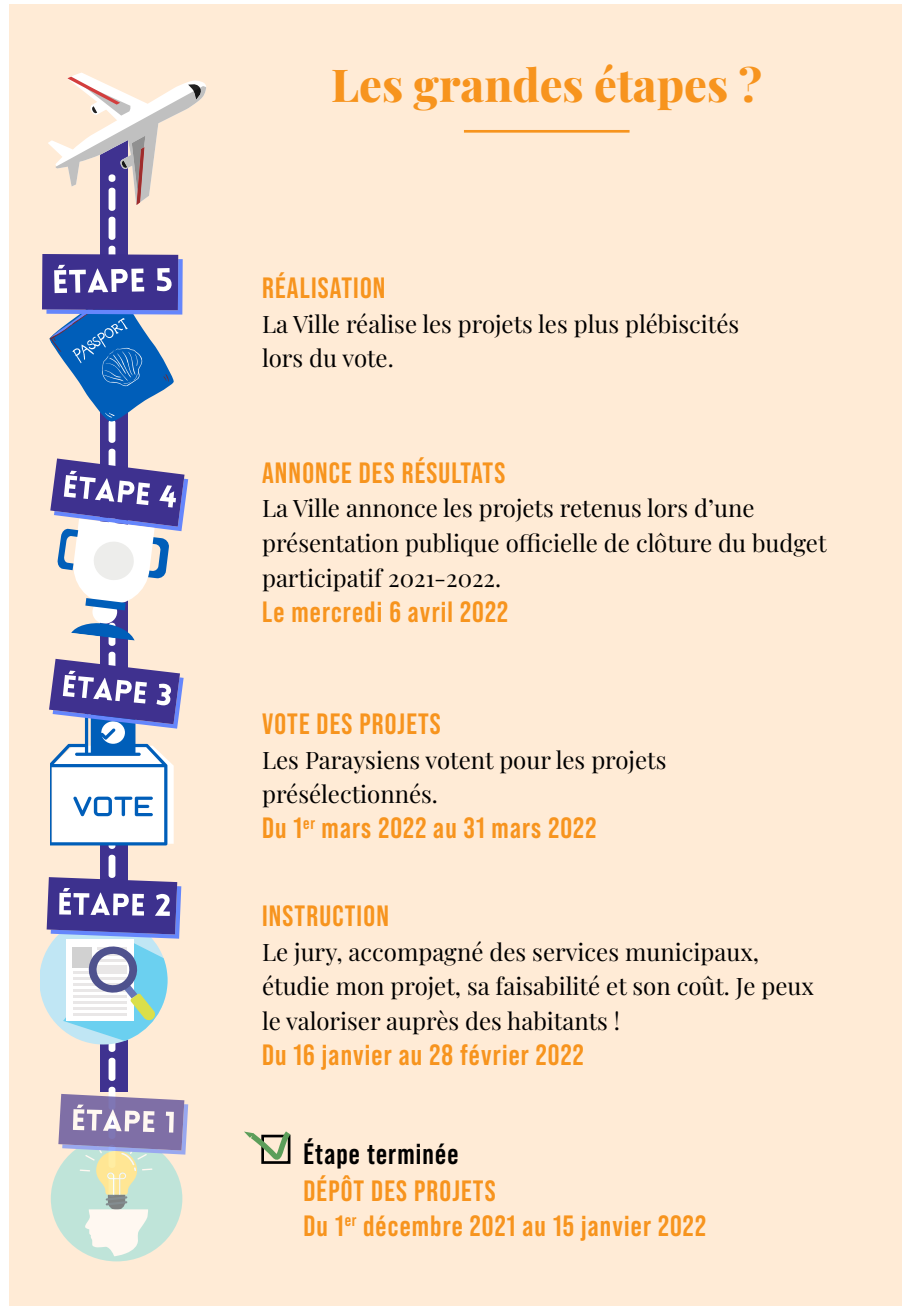
Créer du lien social et
sensibiliser à la citoyenneté



Parole à...

« La Ville est fière de porter ce premier Budget participatif, dispositif phare de la démocratie participative paraysienne. Elle a souhaité construire ce dispositif à l'image de son action, dans l'échange et le partage. Après un travail concerté entre l'ensemble des élus sur la genèse du dispositif, son règlement a été adopté à l'unanimité en Conseil Municipal. La recevabilité des projets est analysée par un jury d'élus et de Paraysiens volontaires. Bientôt, vous pourrez voter pour les contributions qui vous tiennent à cœur. Mobilisez-vous pour que vos projets préférés voient le jour à Paray ! »

Virginie Papin-Filipe,
Maire-adjointe chargée de la
démocratie participative



150 000 euros

sont alloués cette année
aux projets citoyens

CHIFFRE CLÉ



Flashez ce code pour accéder
à la plateforme

L'actu en bref

EMPLOI SAISONNIER

Vous êtes au moins dans votre 18^e année ? Alors si vous tentiez votre première expérience professionnelle à la Mairie cet été ? Envoyez votre dossier de candidature (téléchargeable sur le site Internet de la Ville), votre CV et une lettre de motivation avant le 11 mars à l'attention de la Direction des Ressources Humaines (par courrier (Hôtel de ville - Place Henri-Barbusse BP 73 - 91551 Paray-Vieille-Poste cedex), ou par mail (postuler@paray-vieille-poste.fr). Les réponses seront adressées par courrier courant avril 2022 (priorité donnée aux jeunes nés en 2004).



RECENSEMENT

Chaque Français âgé de 16 ans doit se faire recenser et reçoit ensuite une attestation obligatoire pour effectuer certaines démarches (exemple : inscription au bac, permis de conduire...). Vous devez effectuer votre recensement à compter du jour de votre 16^e anniversaire et dans les 3 mois qui suivent. Pour cela, il vous faut vous présenter au Guichet unique avec les documents suivants : carte nationale d'identité ou passeport français, livret de famille et justificatif de domicile de moins de 3 mois.

FICHE ENFANT

Afin que vos enfants puissent continuer à profiter des activités et services municipaux proposés à la rentrée 2022-2023, vous devez impérativement remplir la nouvelle Fiche enfant. Vous la recevrez par courrier au mois d'avril et devrez la retourner dûment complétée au plus vite au Guichet unique.

FLASH > SCOLAIRE

Inscription à l'école

Votre enfant est né en 2019 ? Pensez à l'inscrire en Maternelle pour la rentrée 2022.

Pour cela, rendez-vous au Guichet unique du 7 mars au 2 avril inclus. Retrouvez la liste des pièces à fournir sur paray-vieille-poste.fr, rubrique « Vos démarches et services ».

☎ d'infos au Guichet unique, 01 69 38 79 83

FLASH > GUICHET UNIQUE

Notez les fermetures

Le Guichet unique de la Ville est fermé les samedis des vacances scolaires (samedis 26 février et 5 mars prochains). Si vous devez effectuer des formalités administratives dans les prochains jours, pensez à les anticiper, ou à prévoir, si possible, un créneau en semaine.

☎ d'infos au Guichet unique, 01 69 38 79 83



DÉMARCHES

N'attendez pas l'été pour faire vos titres d'identité !

Nombreux seront ceux qui souhaitent renouveler leur carte d'identité ou passeport à l'approche des examens de fin d'année et des vacances estivales : pensez à effectuer la démarche dès aujourd'hui !

Chaque année, à l'approche des grandes vacances, le nombre de demandes entraîne une augmentation considérable des délais d'obtention des papiers d'identité. Alors, pour éviter les mauvaises surprises, prenez dès à présent vos dispositions :

- vérifiez la date d'expiration de votre titre d'identité,
- si nécessaire, demandez son renouvellement dans une mairie équipée d'une station biométrique*.

Pour simplifier votre démarche, vous pouvez effectuer une pré-demande de

renouvellement en ligne sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés : ants.gouv.fr.

* Les mairies équipées à proximité :

- Morangis, 12 avenue de la République
- Athis-Mons, place du Général de Gaulle
- Savigny-sur-Orge, 48 avenue Charles de Gaulle
- Chilly-Mazarin, Cité administrative, 31 avenue Pierre Brossolette

L'actu en bref

REPAS DES SENIORS

Le repas annuel offert par la Municipalité aux Paraysiens de plus de 65 ans aura lieu le dimanche 3 avril au Château de Farcheville. Pour y participer, vous devez vous inscrire auprès du CCAS, au plus tard le 18 février prochain : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermé le jeudi matin). Pass vaccinal et port du masque obligatoires le jour du repas.

VIDE-GRENIERS

Dès le lundi 28 mars, vous pourrez vous inscrire pour participer au Vide-greniers qui se déroulera le dimanche 22 mai au stade Pierre-de-Coubertin. Pour cela, rendez-vous au Guichet unique muni de la photocopie de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Tarif : 16 € le stand.

☎ d'infos au 01 60 48 80 60.



FORUM DES AIDANTS

Afin de mieux vous aider à accompagner votre proche au quotidien, le CLIC des Portes de l'Essonne et le Comité d'action sociale Agirc-Arrco proposent aux familles ayant à charge des personnes âgées en perte d'autonomie, un après-midi d'informations et d'échanges avec des professionnels, des associations et d'autres proches aidants.

☎ d'infos : Rendez-vous le 17 mars de 14h à 17h 30 à l'Avant-Scène. Inscription jusqu'au 10 mars auprès du CCAS au 01 60 48 80 00. Entrée gratuite. Pass vaccinal obligatoire.

FLASH > SENIORS

Restez informés !

Vous êtes retraité et souhaitez recevoir les informations à propos des sorties et activités organisées par la Ville ?

Faites-vous connaître auprès du service Seniors au 01 60 48 80 00. Vous pourrez, à tout moment, vous désinscrire de cette liste de diffusion.

FLASH > ESPACE JEUNESSE

Vacances d'hiver

Les inscriptions aux activités proposées à l'Espace Jeunesse pendant les vacances d'hiver s'effectueront uniquement par téléphone et par un adulte, le jeudi 10 février, de 9h à 12h et de 14h à 17h, au 01 60 48 80 65. Ne ratez pas le coche !



LOISIRS

Du sport pour les seniors

La Ville lance une activité sportive dédiée aux seniors, à découvrir dès le 11 mars.

Permettre à tous ceux qui le souhaitent de pouvoir s'adonner à la pratique sportive est l'une des ambitions municipales. Dans cette optique, le secteur Sports met en place, en lien avec l'Espace Seniors, une activité dédiée aux aînés paraysiens.

Du 11 mars au 1^{er} juillet, la Ville vous propose de participer à toutes ou à une partie des 15 séances qui seront proposées chaque vendredi de 11h45 à 12h45 au Gymnase Soullat. Celles-ci seront encadrées par Hanna et Eric, animateurs des deux services afin que le lien soit toujours entretenu et que chacun conserve ses repères. La notion de cycle, entre chaque période de vacances scolaires, sera privilégiée, afin de programmer une offre diversifiée et de donner la possibilité à chaque

participant de s'inscrire uniquement sur les thématiques qui l'intéresse.

« Comme pour le Budget participatif et les grands projets, l'idée est d'associer le public à notre réflexion et de construire ensemble la programmation », détaille Alain Coqueray, Maire adjoint chargé des sports, des loisirs et de la vie associative. En effet, en plus du plaisir immédiat de pratiquer et de vivre collectivement un moment sportif, l'objectif de ces séances est aussi de finaliser une offre diversifiée pour la saison 2022-2023. Une attention particulière sera portée aux capacités et envies de chacun, afin de mettre en mouvement toutes les personnes intéressées. Venez essayer !

☎ d'infos : inscriptions et renseignements auprès de l'Espace Seniors, 01 60 48 80 00.

COUR OASIS

Un lieu vivant !

Depuis la rentrée, les élèves de l'école élémentaire Jules-Ferry ont la joie de profiter de leur nouvelle cour de récréation végétalisée. Après plusieurs mois d'expérimentation, un premier bilan de l'utilisation des espaces a pu être établi et des pistes d'amélioration ont déjà été menées.



L'ensemble de la démarche Oasis fait l'objet d'une évaluation. Il s'agit de collecter des données concrètes et des retours d'expériences, afin de pouvoir ajuster au mieux le projet et l'améliorer. Comme pour toute expérimentation, certains postes ont révélé des faiblesses qui ont nécessité des ajustements. Par exemple, les jours de pluie, il a été constaté que de la boue est générée dans certains espaces de la cour, du fait de l'activité et des jeux des écoliers.

Afin de pallier cette situation, un paillis a été ajouté pour couvrir la terre et la protéger sur les zones les plus

humides. Les petits Paraysiens peuvent ainsi profiter d'un espace végétalisé en toute sérénité ! L'objectif du projet est aussi de responsabiliser les enfants à prendre soin de leur cour, à la chouchouter en comprenant les différents cycles de la nature et le besoin pour les différentes parcelles de « se reposer ». C'est pourquoi, au fil des saisons, des zones « au repos » seront identifiées pour que les enfants puissent profiter de leur cour tout en laissant à la nature le temps nécessaire pour se régénérer. Aussi, des dizaines de nouvelles essences ont été plantées : passiflore, sauge, bignone, myrthe... Chaque

plante est accompagnée de son panneau de présentation, avec son nom en latin. Ce tout nouveau projet pédagogique devrait, à n'en pas manquer piquer la curiosité des écoliers et favoriser leur intérêt pour la nature et la préservation de leur environnement.

À savoir : les utilisateurs de la cour Oasis (enfants, équipe enseignante, animateurs...) travaillent à l'élaboration d'une charte d'utilisation du lieu. L'enjeu est de permettre aux adultes et enfants de définir des règles collectives pour l'usage de l'espace dans de bonnes conditions.

ÉDUCATION

Permis piéton à l'IME

Chaque année, la Ville organise le « Permis piéton » dans les écoles élémentaires. Pour la première fois, le dispositif a été mis en place à l'Institut Médico-Éducatif (IME) "Page d'écriture", où 8 jeunes âgés de 13 à 15 ans ont participé avec sérieux et application aux ateliers dispensés par David, agent de la Police Municipale. Les enfants, accompagnés par l'équipe éducative, lui ont réservé un accueil particulièrement chaleureux, même si l'uniforme a pu impressionner certains lors de la rencontre initiale.

« Cette première approche a permis de sensibiliser les enfants aux dangers de la rue et d'aborder les règles pour traverser et circuler sur un trottoir. Le but du Permis piéton étant de les préparer à être plus autonomes dans leurs déplacements. J'ai été ravi et très agréablement surpris de leur implication lors des ateliers », souligne David. Après la théorie, place à la pratique. L'agent de la Police municipale reviendra au printemps pour mettre les enfants en situation lors d'un parcours piéton dans les rues de la ville. Ils auront même la chance de visiter le poste de Police municipale !





AIDE À LA SCOLARITÉ

Accompagner les collégiens paraysiens

À partir du mois de mars, la Ville proposera un accompagnement scolaire gratuit à destination des élèves paraysiens de la 6^e à la 3^e.

La Ville s'implique pour la réussite des jeunes Paraysiens. Un tout nouveau dispositif d'aide à la scolarité destiné aux collégiens en difficulté scolaire sera mis en place à partir du 8 mars.

Assuré par les animateurs de l'Espace Jeunesse, cet accompagnement s'inscrit en complémentarité des dispositifs de l'Education Nationale et a été pensé en concertation avec le collège Ronsard.

Au travers d'une approche pédagogique innovante, l'objectif est d'aider les jeunes qui en ont le plus besoin à acquérir une méthodologie de travail, tout en leur redonnant confiance dans leur scolarité. Le dispositif s'inscrit plus largement dans la lutte contre l'échec et le décrochage scolaire.

UN DISPOSITIF ADAPTÉ AUX BESOINS

Afin d'évaluer la nécessité du soutien et de constituer au mieux les groupes, des rendez-vous avec les familles demandeuses sont organisés jusqu'au mercredi 16 février. En fonction de ses difficultés, le jeune pourra bénéficier d'une ou deux heures d'accompagnement par semaine. Les séances se dérouleront en petits groupes et durant un cycle de vacances à vacances (6 semaines minimum).

DES ENCADRANTS À L'ÉCOUTE

Un suivi individualisé sera assuré par les animateurs. Ils établiront par ailleurs un bilan personnalisé pour chaque participant en fin de cycle. À l'issue, il sera proposé au collégien de poursuivre, ou non, l'accompagnement.

OBJECTIFS

- ◆ Aider les collégiens à acquérir une méthode.
- ◆ Renforcer les acquis.
- ◆ Reprendre confiance en soi.
- ◆ Éviter le décrochage scolaire.

QUAND ?

Le dispositif sera mis en place après les vacances d'hiver (première séance le mardi 8 mars) à raison d'une ou deux heures par semaine en fonction des besoins du jeune :

- le mardi de 16h15 à 17h15 ou de 17h15 à 18h15,
- le mercredi de 13h30 à 14h30.

INSCRIPTION

Le dispositif « aide à la scolarité » est gratuit, il suffit d'être adhérent à l'Espace Jeunesse pour pouvoir en bénéficier. Le jeune s'inscrit pour au moins 6 semaines.

Le Mot de l'élu



« La réussite éducative des jeunes Paraysiens est une priorité pour notre Municipalité. Les enfants scolarisés en élémentaire peuvent bénéficier de l'étude surveillée et ainsi être accompagnés par un adulte qualifié dans la réalisation de leurs devoirs et révisions. Désormais, les collégiens pourront eux aussi profiter d'un accompagnement personnalisé dispensé par les animateurs du secteur Jeunesse, en lien avec les familles. Complémentaire du travail effectué au collège, celui-ci vise à permettre aux participants d'acquérir des méthodes de travail et reprendre confiance en leurs capacités. Pour des conditions d'accueil optimales, les séances se dérouleront dans les locaux de l'Espace Jeunesse fraîchement réaménagés et pensés pour le bien-être des jeunes »

Ugo Capocci, Conseiller municipal chargé de la jeunesse et des jumelages.

⊕ d'infos : pour le premier cycle, les inscriptions et rendez-vous avec les familles s'effectueront jusqu'au 16 février auprès de l'Espace Jeunesse, par téléphone au 01 60 48 80 65.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les jeunes élus investis



En décembre, les élèves du CM1 à la 3^e ont élu leurs représentants qui siégeront au Conseil Municipal des Enfants pour un mandat de deux ans. Bienvenue aux 25 nouveaux jeunes élus !

Trente-huit enfants du CM1 à la 5^e s'étaient portés candidats pour devenir conseiller municipal enfant en proposant des projets pour la ville. Les 9 et 10 décembre derniers, les élèves du CM1 à la 3^e ont voté pour les idées qui leur tenaient à cœur et élire ainsi ceux qui les représenteront durant deux ans. La Ville remercie les équipes pédagogiques des écoles Jules Ferry, Paul Bert et du collège Ronsard qui ont participé activement au bon déroulement du processus électoral.

UNE INSTALLATION OFFICIELLE

Le nouveau Conseil Municipal des Enfants (CME) a été officiellement installé le mardi 11 janvier en présence de leur famille, du secteur Jeunesse, de Madame le Maire, de Nathanaël Vettraino, Conseiller municipal chargé du Conseil Municipal des Enfants, et

d'Ugo Capocci, Conseiller municipal chargé de la jeunesse et des jumelages. Lors de cette cérémonie, chaque jeune conseiller a reçu un "kit du jeune élu". Mais le plus attendu était sans nul doute la remise de l'écharpe tricolore, symbole d'engagement et de citoyenneté, qu'ils porteront dorénavant à chaque événement auquel ils seront conviés.

DES IDÉES PLEIN LA TÊTE

Les jeunes conseillers ont été élus uniquement grâce aux idées qu'ils ont proposées, les candidatures étant anonymisées. Les propositions allaient de l'installation de nouveaux jeux sur la Vanne, à la création de jardins municipaux, en passant par l'organisation de rencontres intergénérationnelles. Génération particulièrement soucieuse de l'environnement, plusieurs enfants

ont demandé l'organisation de journées de nettoyage de la ville pour sensibiliser la population. Accompagnés par les animateurs du CME, ils se réuniront une fois par mois le samedi matin pour construire ensemble leurs projets et les faire avancer. Affaire à suivre !

Le Mot de l'élu



« Ce mandat promet déjà d'être riche pour nos jeunes conseillers qui s'engagent pour leur ville et l'apprentissage de la citoyenneté. Ils débordent d'idées pour Paray ! Nous allons travailler ensemble pour mener à bien leurs projets. »

Nathanaël Vettraino, Conseiller municipal chargé du Conseil Municipal des Enfants



Alya Al Ahmer



Gwenn Auburtin



Imene Azzedine



Sarah Berkoun



Hind Berriah



Matias Casanova



Garance Ferreira



Ania Hadj Said



Kayla lazouguen



Emir lazouguen



**Kaelya
Jagasure Montuelle**



Lyna Laouar



Gaelle Mafiela



Angele Martins



Ines Mehanek



Diego Milakis



Ethan Montoya



**Leeyah Ngoma
Joubert**



Axel Olivier



Alan Olivier



**Arthur
Paillard Landrain**



Moïra Rackelboom



Éléonore Rega



Kelya Serres



Styna Taguine

COVID 19

Trouvez un lieu de vaccination à proximité

Déjà ouverte à toute personne de 12 ans et plus, la vaccination est depuis le 22 décembre étendue aux enfants de 5 à 11 ans. Pour rappel, depuis le 24 janvier 2022, le pass vaccinal est en vigueur pour toutes les personnes de 16 ans et plus.

Les professionnels du territoire se mobilisent pour renforcer l'offre vaccinale. Si vous n'avez pas encore complété votre schéma vaccinal, voici une liste - non exhaustive* - des structures qui vaccinent contre la Covid-19 sur le territoire.

PARAY-VIEILLE-POSTE

- Maison de Santé Hygie - Tél. 01 85 12 02 68
RDV sur Doctolib.fr
- Pharmacie de la Vieille Poste - Tél. 01 69 38 33 04

ATHIS-MONS

- Pharmacie de Paris - Tél. 09 74 56 53 61
- Pharmacie des Plantes - Tél. 01 69 38 08 80
- Pharmacie des Froides bouillies - Tél. 01 69 38 59 17
- Centre de vaccination d'Athis-Mons - Tél. 01 69 54 54 17

JUVISY-SUR-ORGE

- Centre de vaccination éphémère de l'Hôpital de Juvisy - Rdv sur doctolib.fr
- Pharmacie de la Pyramide - Tél. 01 69 21 43 40
- Pharmacie de la Gare - Tél. 01 69 21 43 46

MORANGIS

- Maison de Santé de Morangis - Tél. 01 69 34 69 35
- Pharmacie de l'Ormeteau - Tél. 01 69 09 60 56
- Pharmacie des Sables - Tél. 01 64 54 86 83
- Pharmacie de L'Avenir - Tél. 01 69 09 12 40

SAVIGNY-SUR-ORGE

- Maison de Santé des Bleuets - Tél. 09 73 03 07 04
- Pharmacie Caufment - Tél. 01 69 96 03 98
- Pharmacie Hghiem - Tél. 01 69 44 63 07
- Pharmacie Centrale - Tél. 01 85 12 51 82
- Pharmacie Torti - Tél. 01 69 05 28 81

Vaccination à domicile

Les personnes n'étant pas en capacité de se déplacer dans l'une des structures de soins proposant la vaccination peuvent contacter le numéro vert national 0 800 730 957. Leur demande sera enregistrée et elles seront rapidement contactées par l'équipe mobile de la CPTS pour convenir d'un rendez-vous à leur domicile.

VIRY-CHÂTILLON

- Pharmacie Vellard-Roques - Tél. 01 69 44 45 94
- Pharmacie Troubat-Verger - Tél. 01 69 24 29 10

La vaccination est également possible auprès des infirmiers libéraux, kinésithérapeutes et médecins libéraux. N'hésitez pas à contacter votre médecin traitant pour toute question liée à votre parcours vaccinal.

3 mois

c'est le délai minimum entre la vaccination ou l'infection à la Covid-19 et la dose de rappel.

C H I F F R E C L É

FOCUS sur,

Paray, Ville connectée

Afin de renforcer la proximité avec ses habitants, la Ville développe de nouveaux supports et outils de communication.

La notion de contact n'a jamais autant fait sens que lors de ces derniers mois. Forte de ce constat, soucieuse d'être toujours plus proche de ses administrés et de les informer au mieux, la Ville s'implique à diversifier ses supports de communication et intensifier sa présence sur les réseaux sociaux.

2600

abonnés sur Facebook

251

abonnés sur Youtube

254

abonnés sur Instagram

93

abonnés sur LinkedIn

81

abonnés sur Twitter



Une communication dynamique

Afin de permettre à ses habitants d'être toujours mieux informés sur ses actualités, la Ville multiplie ses canaux de communication et renforce sa présence sur les réseaux sociaux. Gros plan.

Plus de 2500 abonnés suivent déjà la page Facebook officielle de Paray-Vieille-Poste. Présente sur le réseau social depuis 2013, la Ville s'implique pour renforcer sa communication numérique d'année en année. Afin d'offrir le meilleur service à ses administrés, elle continue de s'adapter aux nouveaux médias et de développer des outils connectés pour faciliter les usages et le quotidien de tous les Paraysiens. Incontournables de nos jours, les réseaux sociaux offrent une interaction plus grande et facilitée entre les usagers et les structures publiques. S'impliquer dans la vie de sa commune devient possible à toute heure et en un clic.

PARAY PRÉSENT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Complémentaire du site Internet de la Ville, la page Facebook permet à chacun de suivre en temps réel les informations municipales incontournables. Toutes les séances du Conseil Municipal y sont retransmises en direct, en intégralité et à 360°, comme si vous y étiez. Sur la page Youtube, créée en

2014, les conseils municipaux et les temps forts paraysiens sont par exemple diffusés en vidéo.

Ces derniers mois, la Ville a accentué et accéléré sa stratégie numérique pour permettre au plus grand nombre d'avoir accès à l'information municipale et bénéficier de contenu original. C'est ainsi, qu'en septembre 2021 la page LinkedIn a vu le jour. Vous pouvez y retrouver les offres d'emploi de la commune, mais aussi suivre ses grands projets et son actualité économique. Plus léger, Instagram diffuse, depuis l'automne dernier, les plus belles photos prises à Paray et vous offre la possibilité de partager vos propres photos avec la communauté de Paraysiens connectés. Quant à Twitter, il résume en 140 caractères les dernières infos et actualités à ne pas manquer. Quel que soit votre profil, vous trouverez forcément le canal qui vous convient le mieux pour encore plus de proximité avec votre municipalité.



Avec l'appli, Paray c'est dans la poche

En 2017, la Ville a lancé son application mobile pour faciliter l'interaction avec les Paraysiens. Téléchargeable gratuitement sur les stores, simple et intuitive, elle permet l'accès rapide à l'actualité et aux infos pratiques municipales. Elle offre également la possibilité de recevoir des notifications en temps réel. Ses utilisateurs peuvent en outre signaler instantanément les incidents constatés au sein de la commune (chaussée endommagée, éclairage public défaillant...).

Il n'a jamais été aussi simple de consulter le menu de la restauration scolaire où de jeter un œil à l'agenda événementiel de la Ville, utile au moment des courses ou lors d'un dîner entre amis. Retrouver les numéros d'urgence ou les jours de collecte, est également un jeu d'enfant. L'appli offre bien d'autres fonctionnalités encore. L'essayer, c'est l'adopter !

Le Mot du Maire



L'information municipale se doit d'être accessible à tous, facilement et à tout moment. Aussi, nous mettons un point d'honneur à rendre compte, de manière limpide et régulière, des actions municipales menées chaque jour. Dans cette optique et pour continuer à faire de Paray une ville en avance, nous avons souhaité développer et dynamiser nos outils de communication. L'Infos Village, auquel nous sommes tous très attachés et dont nous avons récemment célébré le 100^e numéro, s'est ainsi vu offrir une nouvelle maquette plus moderne. Alors que le numérique occupe une place prépondérante dans le quotidien de chacun, les services municipaux travaillent sur le développement d'un nouveau site Internet. Afin de connecter la Ville avec tous les Paraysiens, quel que soit leur âge ou leur profil, nous avons par ailleurs fait en sorte de renforcer la présence de la Ville sur les réseaux sociaux.

Nathalie Lallier, Maire

J'aime Paray, je Participe

Afin d'impliquer ses habitants dans son projet municipal et d'associer chacun à la réflexion autour des différentes actions qui animent Paray-Vieille-Poste, la Ville a mis en place la démocratie participative.

Objectifs principaux de cette démarche, maintenir une relation de proximité avec les Paraysiens, encourager la participation citoyenne, favoriser le « vivre-ensemble » et renforcer la cohésion sociale. Baptisée « *J'aime Paray, je participe* », elle s'articule autour de 5 engagements, le lancement d'un budget participatif, la mise en place de concertations, l'organisation de réunions publiques, la mise en relation d'acteurs de la vie locale et une totale transparence par des informations adaptées.

Pour permettre à ses habitants de participer facilement aux démarches liées à la démocratie participative, la Ville a inauguré le 1^{er} décembre dernier, une plateforme numérique entièrement dédiée. Jusqu'au 15 janvier dernier, les Paraysiens pouvaient y soumettre leur(s) projet(s) dans le cadre du Budget participatif. Dès le 1^{er} mars, vous pourrez voter pour vos projets préférés parmi ceux qui auront été retenus par le jury. Rendez-vous sur jeparticipe.paray-vieille-poste.fr.



Retrouvez les vœux du maire en vidéo

En raison du contexte sanitaire, la Ville a été contrainte d'annuler la traditionnelle cérémonie des vœux aux administrés initialement programmée le 23 janvier dernier. Madame le Maire a néanmoins tenu à présenter ses vœux à l'ensemble des Paraysiens au travers d'une vidéo que vous pouvez retrouver sur paray-vieille-poste.fr.



Des outils adaptés aux usages

UN PORTAIL POUR SIMPLIFIER LES DÉMARCHES

Service gratuit, accessible depuis le site Internet ou l'appli smartphone de la Ville, un portail famille a été mis en place par la Ville en 2012. Cette plateforme numérique unique vous permet d'effectuer facilement vos démarches administratives, régler et consulter vos factures, gérer vos inscriptions en ligne pour les accueils de loisirs, le périscolaire ou les séjours notamment. Il est également très simple d'y retrouver toutes ses données personnelles liées à ces différents dossiers. Pour créer votre compte, vous devez vous munir de votre numéro de dossier. Pour cela, rapprochez-vous du Guichet unique qui vous le communiquera.

UNE PLATEFORME POUR LES ACTES D'URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier, la Ville a mis en place la dématérialisation des actes d'urbanisme. Permis de construire, déclarations préalables, ou autres certificats d'urbanisme peuvent être déposés sous format électronique sur le Guichet Numérique des Autorisations Numériques (GNAU). La plateforme est accessible directement depuis le site Internet de la Ville.

UNE BORNE NUMÉRIQUE AU GUICHET UNIQUE

Depuis novembre dernier, une borne numérique est à la disposition de tous à l'accueil de la mairie. Elle offre la possibilité d'accéder en autonomie au site Internet de la Ville, ainsi qu'au portail famille et à la plateforme participative « J'aime Paray, je participe ». Un outil qui peut s'avérer pratique en cas d'oubli d'une pièce pour la constitution d'un dossier par exemple.

DE NOUVEAUX PANNEAUX ÉLECTRONIQUES

Être connecté avec ses habitants, c'est aussi faire en sorte que l'information parvienne à eux facilement. Dans cette optique, la Ville a souhaité moderniser ses journaux électroniques d'information. Le panneau numérique situé à proximité de la halle du Marché Contin a ainsi été remplacé tandis qu'un second a été installé en centre-ville, face à la mairie, à proximité de l'accueil de loisirs "L'Oasis" et de la Police Municipale. Plus dynamiques que les précédents, ils permettent de diffuser des messages animés et en couleur. Vous ne pourrez ainsi plus passer à côté de l'information.



La com se refait une beauté

Vous l'avez sûrement remarqué, la maquette de votre Infos Village a été entièrement repensée afin de rendre sa lecture encore plus agréable. S'il s'inscrit ainsi dans l'air du temps, le magazine conserve son esprit, sa ligne éditoriale, et sa vocation originelle : informer au mieux les Paraysiens sur l'actualité municipale. La Ville y met un point d'honneur. Afin d'harmoniser l'ensemble des supports de communication et de créer une unité symbolique facilement identifiable, une charte commune à tous les documents imprimés par la Municipalité a été créée. Elle concerne notamment les affiches et tracts, ou encore les bâches promouvant les événements organisés par la collectivité.

Un nouveau site Internet en développement

Afin de faciliter l'accès à l'information municipale, la Ville travaille sur la refonte de son site Internet. Plus moderne et dynamique, il permettra une navigation plus rapide et ergonomique. Mis en ligne au printemps, il se présentera aussi comme un complément à l'Infos Village grâce à des contenus enrichis. Restez connecté !

4200

téléchargements sur
l'application de la Ville

CHIFFRE CLÉ



MARCHÉ DE CONTIN

Des nouveaux commerces

Les commerçants du marché vous accueillent tous les mercredis et samedis de 8h à 13h. Découvrez les commerçants qui ont intégré la halle récemment.

OLIVES ET FRUITS SECS "MAYLIS"

Je propose près d'une vingtaine de variétés d'olives, natures ou préparées. Vous trouverez aussi des fruits secs salés ou non, diverses tapenades "fait maison" idéales pour vos apéritifs, des anchois frais et des huiles d'olive. Parmi les autres délices que je propose, les fruits confits ne manquent pas : poire, pomme, cerise, mirabelle... Il s'agit bien de faire et se faire plaisir : saveurs, senteurs et couleurs

s'associent sur mon étalage pour stimuler tous vos sens !

Tél. : 06 42 99 62 93

CHARCUTIER TRAITEUR DALLOT

Nous proposons uniquement des produits faits maison. Parmi nos spécialités, vous trouverez le "pâté grand-mère" bio et différentes sortes de saucisses fumées comme la saucisse de Francfort et de Morteau...

Ne passez surtout pas à côté du coup de cœur de nos clients : les boudins blancs au cresson bio pour lequel nous avons gagné le championnat de France. Vous n'en trouverez nulle part ailleurs !

Toutes les semaines, nous proposons aussi des plats cuisinés : choucroute, tartiflette, paëlla... de quoi vous régaler."

Page instagram : [traiteur.dalot.verrieres](https://www.instagram.com/traiteur.dalot.verrieres)

Mail : contact@maison-pavard.fr

INSERTIONS PUBLICITAIRES **Faites-vous connaître auprès des Paraysiens**

L'insertion de publicités dans le magazine municipal permet, pour les commerçants et entreprises, de se faire connaître auprès de la population paraysienne, et pour la Ville, de financer une partie de l'impression.

Insertions publicitaires dès 125€, tarifs dégressifs en fonction du nombre d'insertions et de la dimension.

SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉ, N'HÉSITEZ PAS À ENVOYER UN MAIL À CONTACTMAIRIE@PARAY-VIEILLE-POSTE.FR.

GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE - URBANISME

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal se dessine

Au regard des évolutions urbaines et des besoins des habitants du territoire, l'Établissement Public Territorial travaille sur l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal dont les contours vont être esquissés dès cette année.



Ce nouveau document, dont la conception s'étend sur les trois prochaines années, est l'outil le plus adapté pour penser, harmoniser et structurer la politique d'aménagement à l'échelle du territoire.

UNE RÉFLEXION CONCERTÉE

Dans ce contexte, cette année entamera l'élaboration du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) en concertation avec les Maires, les élus et les habitants de chaque ville. Ce document, qui fixe les orientations d'aménagement intercommunal, sera soumis au Conseil Municipal puis au Conseil Territorial à la fin de l'année pour une validation finale par l'EPT. Dès le printemps prochain, 6 réunions de concertation seront organisées sur le territoire pour impliquer les habitants dans la réflexion.

Le plan local d'urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'une ville ou d'un groupement de communes, établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement. Il fixe les grandes orientations d'aménagement pour les années à venir, établit les grandes thématiques comme la démographie, le commerce, le logement ou le renouvellement urbain, il détermine enfin les droits à construire et précise les servitudes.

UN DOCUMENT MUTUALISÉ

Depuis les lois ALUR, NOTRe et ELAN, ce sont les intercommunalités qui sont compétentes en matière d'aménagement. La Ville a, par conséquent, transféré cette compétence en 2016 au Grand-Orly Seine Bièvre. L'Établissement Public Territorial s'est ainsi engagé à mettre en place un document mutualisé à l'ensemble des 24 communes qui le composent, le Plan Local d'urbanisme Intercommunal (PLUI).

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Des solutions à votre disposition

PERMANENCES INFO ÉNERGIES

La Ville poursuit ses « permanences Info énergies » gratuites, le premier vendredi de chaque mois de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville, en partenariat avec le CAUE 94. Un conseiller vous présentera les financements auxquels vous pourrez prétendre et vous aidera lors de la constitution de votre dossier.

Sur rendez-vous au 01 71 33 13 60.

LA PRIME ECO'LOGIS91

Depuis le 1^{er} janvier, trois types de "Prime éco-logis 91" sont proposés par le Département. Les propriétaires peuvent prétendre à la prime "travaux essentiels", une aide forfaitaire de 800 €, ou à la prime "gros travaux" pouvant aller jusqu'à 4000 €. Pour les copropriétés (travaux en parties communes), la prime peut s'élever jusqu'à 3750 € par logement.

Les formulaires de demande sont disponibles sur demarches.essonne.fr (rubrique cadre de vie/ environnement).

FRANCE RÉNOV'

Piloté et animé par l'Agence nationale de l'habitat (Anah), France Renov' devient l'unique service public de la rénovation énergétique de l'habitat. Le site france-renov.gouv.fr recense les aides financières disponibles et vous guide, pour réaliser vos travaux, vers des artisans qualifiés « reconnus garants de l'environnement ».

Vous pouvez contacter un conseiller au 0 808 800 700.

GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE - COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Attention changement !

Vous avez reçu dans votre boîte aux lettres, en décembre, un nouveau calendrier de collecte. Contrairement aux années précédentes, celui-ci comportait uniquement les dates de ramassage des déchets pour le premier trimestre. Pas d'inquiétude, c'est tout à fait normal ! Explications.

De nouveaux calendriers vous seront remis courant mars pour la période de l'année restante avec un tout nouveau design. La formule de collecte des déchets va être totalement remaniée par l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre, et son planning avec. Désormais, un calendrier unique sera distribué pour plusieurs années afin de réduire l'empreinte de sa fabrication, de son impression et de sa distribution. Les différentes collectes seront regroupées selon les jours de la semaine et non plus suivant les jours calendaires. Attention, les jours de ramassage des différents types de déchets vont donc également changer.

DES INNOVATIONS POUR FACILITER LE TRI

À terme, d'autres améliorations viendront faciliter votre quotidien en matière de traitement des déchets. Une application vous permettra bientôt de prendre rendez-vous pour les encombrants, ou de faire vos demandes de carte de déchèterie ou de bacs de collecte en ligne quand vous le souhaitez. De nouveaux contenants avec une plus grande capacité de stockage



vous seront également distribués pour le ramassage du verre. La collecte des végétaux va, elle aussi, évoluer avec la dotation de bacs rigides à la place des sacs actuels. La fréquence des collectes de verre pourra donc s'espacer et les conditions de travail des agents de ramassage seront ainsi facilitées pour

les deux flux. Le changement se fera progressivement au cours de l'année.

⊕ d'infos : Pour plus d'informations sur les actions du Grand-Orly Seine Bièvre en matière de collecte, de traitement et de réduction des déchets, rendez-vous sur leur site internet : www.grandorlyseinebievre.fr rubrique « Au quotidien » puis « Gestion des déchets ».

UN CHAUFFAGE PLUS ÉCOLOGIQUE**Une aide régionale de 1000 €**

Pour soutenir les particuliers propriétaires souhaitant remplacer leur vieux chauffage par un équipement plus écologique et économique, la Région met en place une aide jusqu'à 1 000 €.

LES ÉQUIPEMENTS CONCERNÉS :

- ◆ les chaudières ou équipements de chauffage individuel utilisables avec du bois ou du charbon datant d'avant 2002,
- ◆ les chaudières individuelles au fuel sans condition d'âge.

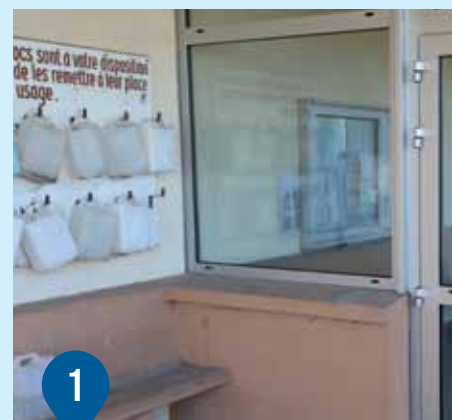
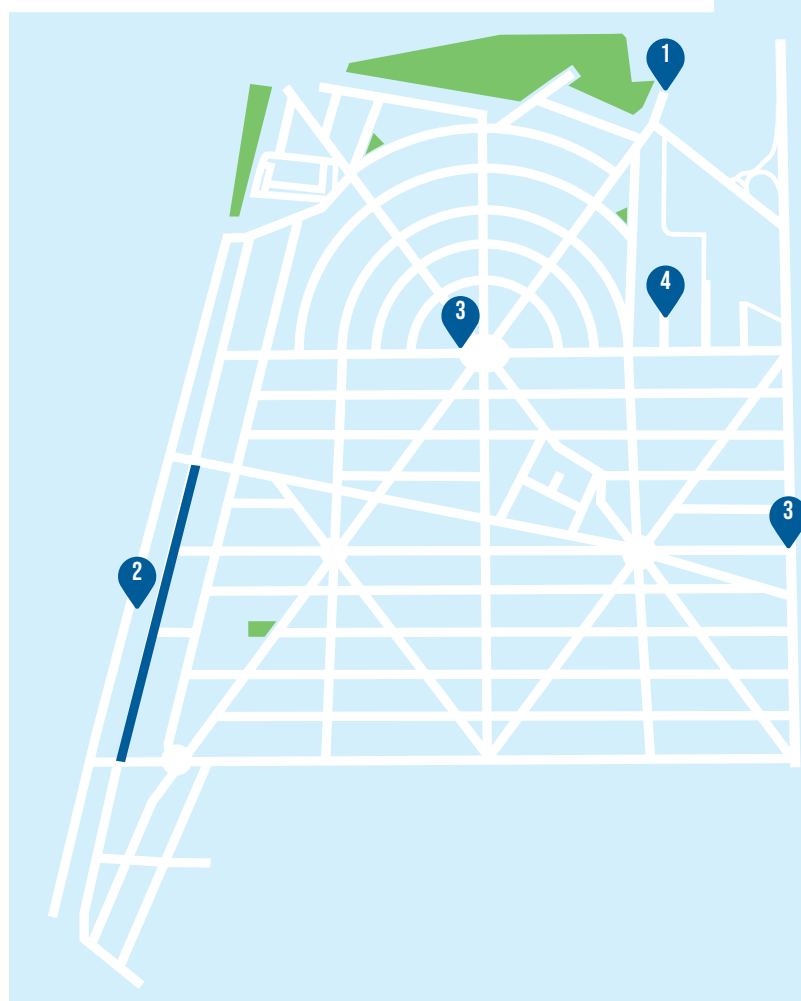
IL FAUT REMPLACER CE CHAUFFAGE ANCIEN, AU CHOIX PAR :

- ◆ un équipement de chauffage et/ou de production d'eau chaude fonctionnant à l'énergie solaire thermique,
- ◆ une pompe à chaleur produisant de la chaleur ou de l'eau chaude sanitaire,
- ◆ un chauffe-eau thermodynamique équipé d'une pompe à chaleur,
- ◆ un système hybride associant les équipements ci-dessus et l'énergie électrique.

⊕ d'infos : Les demandes doivent être déposées sur mesdemarches.iledefrance.fr, au plus tard dans les 3 mois suivant l'achat de l'équipement.

TRAVAUX

Zoom sur les travaux



Nouveaux vitrages

📍 CIMETIÈRE

Les vitrages de l'accueil à l'entrée du cimetière ont été remplacés. La première phase des travaux est ainsi terminée.



Travaux à venir

MISE AUX NORMES D'ACCESSIBILITÉ PMR

Des travaux de mise aux normes d'accessibilité PMR vont être réalisés à L'Avant-Scène, au CCAS, à l'Espace Seniors, ainsi qu'aux Services techniques qui vont également bénéficier d'une rénovation énergétique complète. Dans le cadre de ces chantiers, la Ville lancera les consultations des marchés de travaux au printemps pour une réalisation cet été.

GRUPE SCOLAIRE PAUL-BERT

Le groupe scolaire Paul-Bert fait l'objet d'une réflexion, en cours de concertation avec les différents acteurs et portant sur sa restructuration complète. Un état des lieux est en cours afin de définir les besoins actuels et futurs. Au printemps, la Ville lancera un concours de maîtrise d'œuvre. Les travaux débiteront au second semestre 2023.

3

Des cy-clopeurs en ville

📍 PLACE HENRI-BARBUSSE

Dans le but de réduire les mégots de cigarettes jetés dans les rues, la Ville a installé de nouveaux cendriers urbains appelés cy-clopeurs. Les mégots collectés sont transformés en combustible pour produire de l'énergie et servir notamment dans l'industrie du ciment.



2

Enfouissement des réseaux

📍 RUE PAUL LAFARGUE

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de communication ont débuté. La rue est fermée à la circulation et le stationnement interdit (tronçon de la rue Aristide Briand à l'avenue de Verdun).

Suivez l'avancée des travaux en flashant ce QR code :



4

Des nouveaux bancs de touche

📍 STADE JEAN-BOUIN

Des nouveaux bancs de touche ont été installés à la fin du mois de janvier au stade Jean-Bouin.



Pour être plus proche de vous, plus réactif, un service à votre disposition

N° Vert **0 800 105 200**

Numéro gratuit depuis un poste fixe

Signalement via l'appli :
Ville de Paray-Vieille-Poste

Download on the **App Store**

GET IT ON **Google Play**

MOBILITÉ

Le T7 en bonne voie

Une réunion publique coorganisée par les Villes de Paray-Vieille-Poste et Athis-Mons s'est tenue le 16 décembre dernier.



C'est un projet qui suscite les passions chez nos voisins. Après plusieurs mois à l'arrêt, le prolongement du T7 a repris sa marche en avant. Alors que le tramway a été mis en service en 2013 entre Villejuif et Athis-Mons, le prolongement de la ligne vers Juvisy-sur-Orge soulevait encore beaucoup d'interrogations. La réunion publique pilotée par notre Ville et la Commune d'Athis-Mons a permis de lever le voile sur nombreuses d'entre elles. Les techniciens d'Île-de-France Mobilités, aux côtés des Maires ont

présenté le tracé et le calendrier du tronçon. D'une longueur de 3,6 km, celui-ci reliera Les Portes de l'Essonne au pôle intermodal de Juvisy en empruntant la route Nationale 7 via Paray et Athis-Mons. Après plusieurs années d'études techniques réglementaires, des investigations complémentaires avaient dû être menées, mettant le projet en suspens. La Ville de Juvisy avait en effet demandé que des tracés alternatifs soient étudiés. L'étude de projet restituée en mai dernier écartant définitivement ces pistes, le

chantier est de nouveau sur les rails. Pour rappel, Paray sera desservie par une nouvelle station baptisée "Le Contin". Les travaux concessionnaires devraient débuter au second semestre 2022. Ils s'amorceront sur la RN7 en 2023, pour un premier prolongement vers la Pyramide de Juvisy. La phase finale, au niveau du terminus, démarrera, quant à elle, entre 2024 et 2025.

📍 d'infos : paray-vieille-poste.fr / Rubrique : Qualité de vie > Déplacements et Transports > Les projets de réseaux de transport

NOUVEAU VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Ça roule pour les services municipaux

Le parc automobile municipal continue sa mise au vert. La Ville a récemment fait l'acquisition de deux nouveaux véhicules propres. La Police Municipale s'est ainsi vue équipée d'un SUV compact et le service Bâtiment d'un utilitaire en remplacement de modèles

plus polluants. De marque française, ils présentent l'avantage d'être à la fois performants, économiques et entièrement électriques ! Pour l'achat de ces deux véhicules, la Ville a bénéficié d'une subvention de la Métropole du Grand Paris.



65 864€
coût au total des deux véhicules

16 519 €
montant de la subvention de la Métropole du Grand Paris dans le cadre du Fonds d'Investissement Métropolitain 2021

MÉTRO

La ligne 14 poursuit son avancée

Les travaux de prolongement de la ligne 14 vont bon train. La pose de voie se poursuit à rythme élevé sur le linéaire de prolongement vers l'aéroport d'Orly. Le tunnel est désormais entièrement creusé sur une étendue totale de 14,2 km. Le chantier a atteint un niveau charnière marqué par la fin du génie civil et le début des travaux d'aménagement des futures stations. La gare Aéroport d'Orly prend ainsi forme. L'avancée de ses travaux est évaluée à plus de 60%. L'aménagement des tunnels et des gares se poursuivra dans les prochains mois, pour une mise en ligne du métro vers l'aéroport d'Orly courant 2024. Alors que le site de maintenance et de remisage est achevé à 90%, le prolongement vers Morangis en faveur duquel la Ville a pris position est toujours à l'étude.

📍 d'infos : prolongementligne14-orly.fr



Baptiste Poulain

LA COOPÉRATION COMME MOTEUR

Investi pour un mode de consommation responsable et raisonné, Baptiste Poulain préside La Maison Écologique Urbaine et Pratique (La Meup), coopérative inaugurée à l'automne dernier au sein de la Ferme Contin. Portrait d'un fondateur engagé.



Vous avez peut-être déjà croisé sa silhouette longiligne dans les rues parisiennes, Baptiste Poulain est le président-fondateur de la Maison Écologique Urbaine et Pratique (La MEUP). Architecte diplômé d'État originaire de Deauville, il s'est d'abord installé à Paris. C'est là-bas qu'il découvre le supermarché coopératif *Les Grains de sel* et par son intermédiaire, la coopérative *Nature nourricière*. À leur contact, il entreprend de fonder La MEUP. « *Alors que nous cherchions un terrain pour démarrer notre activité, l'EPT nous a fait écho de l'appel à projet lancé par la Ville. Quelques semaines après, nous posions nos valises à Paray* », se souvient-il.

Coopérative inaugurée le 2 octobre dernier, La MEUP est la dernière lauréate sélectionnée dans le cadre de l'appel à projet pour l'occupation provisoire de la Ferme de Contin. « *La Ville nous met à disposition des locaux et un potager. En contrepartie, nous nous engageons à réaliser les travaux nécessaires à leur réhabilitation. Notre ambition est de créer un site multifonctionnel, convivial et ouvert sur la ville* », détaille son représentant.

Sensible depuis l'enfance aux thèmes environnementaux, l'architecte âgé de 30 ans s'implique pour favoriser une transition éthique, écologique et sociétale. « *Au sein de la MEUP, sont réunis divers acteurs du territoire, habitants, associations, entrepreneurs et institutionnels. Nos membres partagent leur expertise et proposent des ateliers, formations et événements. Notre objectif est de co-construire des activités économiques responsables, durables et sociales, avec la participation de chacun* ».

De nature introvertie, Baptiste fait partie de ces personnes qui parlent peu, mais entreprennent énormément. Sous ses airs nonchalants, le trentenaire bouillonne d'idées et n'hésite pas à investir de son temps et de sa personne pour concrétiser ses projets. Il intervient notamment auprès des autres associations du quartier pour les aider dans leurs travaux d'aménagement et de mise en conformité. « *L'esprit initial de Contin insufflé par la Ville est de créer une synergie au sein de la Ferme et de s'entraider les uns les autres en partageant nos compétences* ».

« *L'esprit initial de Contin insufflé par la Ville est de créer une synergie au sein de la Ferme et de s'entraider les uns les autres en partageant nos compétences.* »

Petit à petit, La MEUP prend ses marques et commencera à développer son activité en février. « *Très prochainement, nous serons en mesure d'accompagner des entrepreneurs dans leurs projets de création d'exploitation agricole, en les formant aux techniques permacoles et aux spécificités de l'agriculture en milieu urbain. Nous ouvrirons aussi le site aux habitants avec des actions pédagogiques, cafés-citoyens, ateliers, ou ciné-débats, sur les questions de l'alimentation durable et responsable par exemple. Nous avons en outre pour vocation de cultiver des produits maraîchers de manière locale* », conclut-il.

⊕ d'infos : Maison Écologique Urbaine et Pratique, 1 place du Dr Schweitzer et 8 rue du Potager. Retrouvez la MEUP sur Facebook : La Maison de l'Écologie Urbaine et Pratique

Sortir' à Paray'



MENTALISME

SAMEDI 12 MARS À 20H30

Léo Brière, l'expérience interdite

Vivez « L'expérience interdite », le nouveau spectacle du mentaliste Léo Brière. Véritable show à l'Américaine, sa prestation offre une nouvelle dimension

au mentalisme avec des numéros originaux qui blufferont même les plus sceptiques. Préparez-vous à vivre une expérience unique, où tous vos sens seront mis à l'épreuve !

À L'Avant-Scène - Tout public à partir de 8 ans

Tarif plein : 15€ / Tarif réduit : 10€

Réservation auprès du service Développement Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60

Du 5 au 19 février, le réseau des médiathèques lance son premier festival du numérique baptisé "Empreintes digitales".

MÉDIATHÈQUE

LES MERCREDIS DE FÉVRIER ET MARS (HORS VACANCES SCOLAIRES), À 14H

Des ateliers numériques

L'association "Unis-cité" propose des ateliers autour du code informatique : scratch, code.org, makey-makey, robot Botley...

Pour les enfants de 9 à 12 ans, sur inscription

MÉDIATHÈQUE

**MARDI 8 FÉVRIER DE 15H À 18H
VENDREDI 11 FÉVRIER DE 15H À 19H
MARDI 15 FÉVRIER DE 15H À 18H
VENDREDI 18 FÉVRIER DE 15H À 19H
SAMEDI 19 FÉVRIER DE 15H À 18H**

Découverte des casques de réalité virtuelle

Venez vous échapper dans des expériences virtuelles avec le casque Playstation VR !

À partir de 12 ans, créneaux d'une demi-heure, sur inscription

CINÉMA

MARDI 8 FÉVRIER À 20H45

Ouistreham

Drame - Durée : 1h46

Plein tarif : 6,50 € / Tarif réduit : 5 €

Tarif moins de 14 ans : 4€

CINÉMA

MERCREDI 9 FÉVRIER À 14H30

Lynx

Documentaire, dès 5 ans - Durée 1h22

Plein tarif : 6,50 € / Tarif réduit : 5 €

Tarif moins de 14 ans : 4€

SPECTACLE

SAMEDI 12 FÉVRIER À 20H30

Spectacle des profs

Retrouver les « profs » des Enseignements Artistiques lors de leur spectacle biannuel ! L'occasion de les découvrir sous un nouvel angle.

À L'Avant-Scène - Tout public, entrée libre

CINÉMA

MARDI 15 FÉVRIER À 20H45

Les Promesses

Drame - Durée : 1h38

Plein tarif : 6,50 € / Tarif réduit : 5 €

Tarif moins de 14 ans : 4€

CINÉMA

MERCREDI 16 FÉVRIER À 14H30

White Snake

Animation - Durée : 1h38

Plein tarif : 6,50 € / Tarif réduit : 5 €

Tarif moins de 14 ans : 4€

Le Pass Vaccinal est obligatoire pour participer aux événements et pour avoir accès aux équipements sportifs et culturels de la Ville.

Sortir' à Paray'

CINÉ-GOÛTER*

DIMANCHE 20 FÉVRIER À 14H30**Le chêne**

Famille, dès 5 ans - Durée : 1h20
 Plein tarif : 6,50 € / Tarif réduit : 5 €
 Tarif moins de 14 ans : 4€

CINÉMA

DIMANCHE 20 FÉVRIER À 16H30**Adieu Paris**

Comédie - Durée 1h36
 Plein tarif : 6,50 € / Tarif réduit : 5 €
 Tarif moins de 14 ans : 4€

CINÉMA

MARDI 22 FÉVRIER À 20H45**Presque**

Comédie - Durée 1h31
 Plein tarif : 6,50 € / Tarif réduit : 5 €
 Tarif moins de 14 ans : 4€

CINÉ-GOÛTER*

MERCREDI 23 FÉVRIER À 14H30**Vaillante**

Animation dès 6 ans - Durée : 1h33
 Plein tarif : 6,50 € / Tarif réduit : 5 €
 Tarif moins de 14 ans : 4€

MÉDIATHÈQUE

SAMEDI 26 FÉVRIER À 15H**Ciné kids**

Des surprises à regarder, pour découvrir, s'amuser ou rêver !

À partir de 4 ans, sur inscription

Infos et inscription auprès de la Médiathèque
 Antoine-de-Saint-Exupéry
 41, avenue Aristide-Briand - 01 69 57 82 30

CINÉ-GOÛTER*

DIMANCHE 27 FÉVRIER À 14H30**L'Histoire sans fin**

Famille, fantastique dès 8 ans - Durée : 1h35
 Plein tarif : 6,50 € / Tarif réduit : 5 €
 Tarif moins de 14 ans : 4€

CINÉMA

DIMANCHE 27 FÉVRIER À 16H30**Petite Solange**

Comédie dramatique - Durée : 1h25
 Plein tarif : 6,50 € / Tarif réduit : 5 €
 Tarif moins de 14 ans : 4€

* Dans le cadre du festival jeune public « Tous en scène » : Spectacles, cinéma et ateliers en famille sont organisés du 13 février au 2 mars 2022. Retrouvez toute la programmation sur www.lesbordsdescenes.fr.

CINÉMA

MARDI 1^{ER} MARS À 20H45**Arthur Rambo**

Drame - Durée : 1h27
 Plein tarif : 6,50 € / Tarif réduit : 5 €
 Tarif moins de 14 ans : 4€

CONCERT

SAMEDI 19 MARS À 16H**Ensemble vocal Point d'Orgue**

Le temps d'une soirée, laissez-vous transporter par les voix de la quarantaine de choristes de l'association Ensemble Vocal Point d'Orgue. Lors de ce concert à L'Avant-Scène, la chorale vous dévoilera son répertoire, constitué essentiellement de variété française.

À L'Avant-Scène - Tout public / Tarif : 8€
 Réservation auprès de l'association
 au 06 62 42 97 69

Tout l'agenda sur
paray-vieille-poste.fr

Sortir' à Paray'



THÉÂTRE
SAMEDI 26 MARS À 20H30 ET
DIMANCHE 27 MARS À 15H
Soirée surprise

La troupe du Théâtre du Relais vous attend nombreux pour clôturer leur saison théâtrale dans la bonne humeur !

À L'Avant-Scène - Tout public
Tarif : 8€
Réservation auprès de l'association
au 06 87 26 31 69

CONCERT
SAMEDI 2 AVRIL À 20H30
Concert de printemps

À l'occasion de cette soirée, venez découvrir un large panel de disciplines des Enseignements Artistiques. Ce spectacle, qui clôture le deuxième trimestre de travail des élèves, promet d'être animé.

À L'Avant-Scène - Tout public, entrée libre

THÉÂTRE
VENDREDI 8 AVRIL À 20H30
Les Fourberies
de Scapin

Découvrez une version éminemment tonique de la plus célèbre des comédies de Molière. Ce spectacle a été nommé pour le Molière du jeune public 2017.

À L'Avant-Scène - Tout public à partir de 7 ans
Tarif plein : 15€ / Tarif réduit : 10€
Réservation auprès du service Développement Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60

ÉVÈNEMENT
LUNDI 18 AVRIL DE 10H30 À 11H30
Chasse aux œufs

Réservé aux enfants des écoles maternelles et élémentaires sur invitation :

- pour les enfants scolarisés à Paray, l'invitation est distribuée dans les écoles,
- pour les enfants paraysiens scolarisés hors de la commune, l'invitation est à retirer à l'Hôtel de Ville.

Au parc Gaston-Jankiewicz
Renseignements au 01 60 48 80 60



————— 
Tout l'agenda sur
paray-vieille-poste.fr



Des chiffres et des lettres

L'ÉMISSION : PRESQUE 50 ANS!

LE CLUB : DÉJÀ 32 ANS!

Après avoir fonctionné avec des tirages manuels, le club paraysien se confronte désormais à l'ordinateur. Depuis huit ans, cet outil rythme ses séances et ses membres le défient sans cesse. Ou bien, est-ce l'inverse ? En tout cas, ses séances hebdomadaires se déroulent dans une ambiance conviviale où le challenge est, non pas de battre ses partenaires mais de se surpasser soi-même. C'est un temps de rencontre, un lieu d'échanges où la compétition n'a pas droit de cité. Tous sont là, passionnés par le jeu, prêts à s'entraider pour expliquer les mécanismes de construction des mots et les arcanes du calcul. Des traits d'humour, des fou rires agrémentent le travail de recherche et sont appréciés de tous dans un esprit amical.

Les adhérents désireux de participer à des compétitions régionales sont les bienvenus, sans oublier le tournoi annuel du club qui réunit des joueurs venus d'île de France, du Nord voire de Belgique.

Une sortie sur le plateau de l'émission est possible, en fonction des conditions sanitaires, et permet d'en voir l'ambiance, les décors, de discuter avec les candidats du jour et d'y retrouver les visages familiers de ses animateurs.

Sans conteste, les Chiffres et les Lettres brillent de leur aura toujours renouvelée, nul doute que leur longévité est garantie à Paray-Vieille-Poste!

Venez nombreux nous rejoindre à la résidence Poizeaux.

Le mercredi de 17h à 19 h

N'hésitez pas à nous contacter: dcdl.pvp@gmail.com

Cotisation annuelle de 19 euros (en fonction des demandes, possibilité de créer un deuxième groupe de jeu à un horaire différent)

Françoise Mejean, Présidente du club

Les textes de cette rubrique, écrits par les associations, sont sous leur entière responsabilité.



Gymnastique Rythmique

COUPE GR PARAY

Le dimanche 30 janvier au gymnase Cartier s'est déroulée la traditionnelle coupe GR PARAY après deux années sous contrainte de la crise sanitaire.

Devant un public restreint, les jeunes gymnastes en loisirs ont pu démontrer les qualités de leur apprentissage à travers des enchaînements en musique avec engins (cerceau ou ruban) ou main libre. En guise d'entraînement, les équipes engagées en compétition le 13 février prochain en ont profité pour parfaire leurs enchaînements.

Cette matinée a été également marquée par la démonstration de Léanne Boulanger, finaliste au championnat de France des individuels le 22 janvier à Boulogne-Sur-Mer. Nathalie Lallier, Maire de Paray-Vieille-Poste était présente pour honorer toutes les gymnastes qui se sont individuellement illustrées aux dernières compétitions en Île-de-France.

L'occasion était également belle pour remerciement Hanna Tourneur, entraîneur au club depuis 22 ans. Malgré le temps qui passe, elle reste inoxydable et continue toujours de transmettre sa passion à une jeunesse qui a bien la chance d'avoir une référence comme elle. Merci Hanna

Le bureau de GR PARAY

Vos élus vous reçoivent

Votre Maire et vos élus vous reçoivent sur rendez-vous au 01 69 38 79 83 pour répondre à toutes vos questions ou échanger avec vous.



Prochain conseil municipal
le 14 février 2022 à 20h
Salle Pierre-Bouguet à l'Hôtel-de-Ville

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Union pour Paray

Les éternels absents

Mais où sont passés les élus de l'opposition ? D'aucuns s'interrogent en constatant que les rangs ont été désertés. Il y a fort longtemps que leurs deux têtes de liste ne siègent plus au conseil municipal, dédaignant ainsi les voix exprimées de certains Paraysiens lors du scrutin de mars 2020. La représentation de l'opposition s'amenuise. Elle subit des démissions successives de conseillers municipaux qui ont ainsi l'honnêteté et le mérite de se positionner clairement, au contraire de ceux qui gardent leur nom sous la tribune sans jamais faire acte ni de présence, ni d'implication, dans les commissions ou au conseil municipal.

Une vie politique municipale doit se nourrir naturellement de la saine représentation d'une opposition indispensable, avec laquelle nous pouvons travailler en bonne intelligence. Une opposition qui a d'ailleurs reconnu, lors du dernier conseil

municipal, que nous prenions le temps de répondre à ses questions, avec ouverture d'esprit et bonne volonté, pour le bien de tous. À condition évidemment, que ces questions soient posées et clairement formulées.

Face à ce constat de fauteuils vides, il est difficile d'envisager et de reconnaître une véritable représentativité, respectueuse de la démocratie et des devoirs des élus.

Les élus de la majorité, quant à eux, soutiennent vos projets, votre sécurité, votre pouvoir d'achat, votre environnement et votre épanouissement culturel... Ils sont présents sur tous les fronts, au plus près de chacun de vous et se tiennent à la table autour de laquelle se prennent les décisions qui nous engagent tous, avec sérieux. C'est sur eux, sur nous, que vous pouvez compter, sans aucune restriction ni défection. Belle et heureuse année à vous.

Les élus de l'UPP - Union Pour Paray

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Demain pour Paray

Vente du centre de loisirs des Mélèzes : La majorité veut brader le patrimoine communal !

C'est un plaisir pour nous de présenter à chacun d'entre vous, nos meilleurs Vœux pour cette nouvelle année.

Bientôt deux ans déjà que notre groupe siège au Conseil Municipal. Il s'informe, critique le cas échéant, propose et relaye vos inquiétudes.

Bientôt deux ans que nous dénonçons la non-gouvernance de l'exécutif municipal, qui travaille de façon «solitaire» en dehors des commissions municipales et de la population.

Bien évidemment, nous ne partageons pas la stratégie et l'attitude de la majorité municipale qui reflètent une conception de la politique municipale et de la concertation différentes de la nôtre.

Nous en voulons pour preuve, la vente du Centre de loisirs des Mélèzes a été annoncée par Madame le Maire à l'occasion de la Cérémonie de ses vœux à la population.

Cette décision est d'autant plus inattendue que stupéfiante qu'elle n'a jamais été abordée au Conseil municipal, ni-même partagée avec Paraysiens, et les associations.

A notre connaissance, il n'y a aucune urgence à vouloir brader le patrimoine communal sans en connaître les portées financières mais également les tarifs des futurs séjours qui seront proposés aux jeunes, aux familles, et aux scolaires pour rester accessibles à tous.

La vente de ce bien communal est un très mauvais signal envoyé par la majorité municipale, qui espérons-le ne sera pas suivie par la vente du centre de loisirs de Saint-Chéron.

Aussi, nous formulons le vœu que l'année 2022 soit empreinte de plus de démocratie, et de plus de solidarité dans notre commune.

Les élus de DEMAIN pour PARAY

Stéphanie Jankiewicz – Gino Capocci – Peggy Perrochon – Philippe Baby – Pascal Picard

COMPTE-RENDU**Conseil municipal
du 13 décembre**

Réuni sous la présidence de : Madame Nathalie Lallier, Maire
Secrétaire de séance : Virginie Papin-Filipe

PREND ACTE des décisions prises par Madame le Maire par délégation du Conseil Municipal en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PREND ACTE de l'installation de Monsieur Philippe BABY en qualité de conseiller municipal.

MODIFIE à l'unanimité les représentants du conseil municipal au sein des commissions communales.

AUTORISE à l'unanimité Madame le Maire à signer la convention de superposition d'affectations du domaine public pour l'aménagement et l'entretien de circulations douces (promenade aménagée, piste cyclable) et des espaces verts sur l'emprise des aqueducs de la Vanne et du Loing.

FIXE à l'unanimité les tarifs des prestations municipales à compter du 1^{er} janvier 2022.

FIXE par 24 voix pour et 5 voix contre le montant du Fonds de Compensation des Charges Territoriales définitif 2020 et provisoire 2021.

DÉCIDE à l'unanimité d'admettre en non-valeur l'ensemble des créances présentées par la Trésorerie et de reprendre la provision constituée en recette de fonctionnement 2021.

APPROUVE par 24 voix pour et 5 abstentions la décision modificative n°2 pour l'exercice 2021.

VOTE à l'unanimité une avance sur subvention 2022 au profit des associations Paray Football Club et Gymnastique Rythmique de PARAY et ACCORDE une subvention à l'association Paray Basket au titre de l'exercice 2021.

DÉCIDE à l'unanimité de verser une prime d'intéressement à la performance collective pour 2022.

AUTORISE à l'unanimité Madame le Maire à recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité, un accroissement saisonnier ou un remplacement d'agent indisponible.

APPROUVE à l'unanimité la mise à jour du tableau des effectifs.

PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES 2022**Pensez à
vous inscrire !**

Les élections se rapprochent. Les présidentielles auront lieu en avril prochain, tandis que les législatives se dérouleront en juin. Pour pouvoir voter, assurez-vous de bien être inscrit sur les listes électorales. Vous pouvez le faire jusqu'au 4 mars. Longtemps fixée au 31 décembre, la date limite a, en effet, été prolongée. Pour ne pas louper le coche, vous pouvez vérifier votre inscription, en un clic, sur le site service-public.fr. Si vous n'êtes assigné à aucun bureau de vote ou que vous avez changé de lieu de résidence et ne dépendez plus du même bureau, vous pouvez également vous inscrire sur ce même site. Pour les jeunes qui auront 18 ans le jour du scrutin et venant se faire



recenser en Mairie, vous pourrez en profiter pour effectuer une inscription volontaire sur les listes électorales. Depuis le 1^{er} janvier dernier, vous pouvez également donner procuration à quelqu'un qui n'est pas inscrit sur les listes électorales de votre commune, à condition qu'il vote pour vous dans votre bureau électoral. La demande de procuration peut désormais se faire directement en ligne sur www.elections.interieur.gouv.fr.

FACTEUR MENACÉ

Courrier non distribué



**Facteur menacé :
courrier non distribué.**

Votre facteur n'est pas méchant.
Ne laissez pas votre chien s'approcher.



En moyenne, chaque année, une cinquantaine d'attaques de chien sur les facteurs sont à déplorer sur l'ensemble du territoire français. Petit ou grand, et quelle que soit sa race, votre chien défend son territoire. Le facteur, même connu de votre animal, est un intrus toléré ou non. Ainsi, le chien peut considérer qu'une main tendue au-dessus du portail ou une intrusion dans son jardin est une raison d'attaquer.

Afin de protéger votre facteur et d'éviter tout accident, voici quelques réflexes simples à adopter :

- votre boîte aux lettres doit être accessible de l'extérieur,
- si le facteur doit pénétrer dans votre jardin ou se tenir au seuil de votre porte, pour une livraison de lettre, de colis ou de service, le chien doit être enfermé dans un lieu sûr le temps que votre facteur ait quitté les lieux.

Ainsi ce dernier pourra faire son travail sereinement et votre chien comprendra qu'il ne s'agit pas d'une menace. Les facteurs sont formés pour adapter leur comportement face à un chien agressif, mais ils préféreraient ne pas avoir à l'expérimenter.



Les services publics près de chez vous !

Le Gouvernement a traduit sa volonté de rapprocher le service public des usagers par la mise en place du réseau France Service. Aujourd'hui, un peu plus de 1 300 sites de proximité vous permettent d'accéder aux principaux organismes de services publics en un seul et même lieu.

POUR QUELLES DÉMARCHES ?

Les agents France Services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien. Vous pouvez par exemple être accompagné pour déclarer vos revenus, demander une prestation auprès de la CAF, préparer votre retraite, renouveler vos papiers d'identité... Pour faciliter vos démarches, pensez à emporter avec vous les documents nécessaires (carte Vitale, dernier avis d'imposition...), ainsi que vos identifiants (numéro d'allocataire de la CAF, numéro de sécurité sociale...).

QUELS SONT LES GUICHETS FRANCE SERVICES PRÈS DE CHEZ VOUS ?

- Athis-Mons - 3 Rue Pierre Bérégovoy (01 69 57 83 00)
- Viry-Châtillon - 89 avenue Victor Schoelcher (01 60 91 91 91)

N'hésitez pas à contacter le guichet de votre choix pour avoir plus d'informations.

⊕ **Bon à savoir : Séniors, pensez à solliciter le service payant de transport adapté mis en place par la Ville* pour vous rendre dans un guichet France Services. Infos et inscriptions auprès du CCAS, au 01 60 48 80 00.**

* Obtenez une carte de transport adapté auprès du CCAS (45 euros pour 10 trajets de proximité).

Votre Mairie en ligne



APPLICATION

Retrouvez toutes les infos pratiques, consultez l'agenda, recevez des notifications en temps réel et prenez part à la vie communautaire en signalant les anomalies rencontrées.



SITE INTERNET

Retrouvez toutes les informations utiles pour vos démarches ou inscriptions sur www.paray-vieille-poste.fr



PORTAIL FAMILLE

Le portail famille est accessible sur votre site internet www.paray-vieille-poste.fr ou sur l'appli de la Ville.



PAGE FACEBOOK

Rejoignez-nous sur notre page Facebook : Ville de Paray-Vieille-poste

À vos côtés

Guichet unique

Le guichet unique de la Mairie vous accueille aux horaires suivants :

- Lundi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Mardi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h
- Jeudi : de 13h30 à 18h
- Samedi : de 9h à 12h (sauf vacances scolaires).

Permanence du centre des impôts

Le centre des Finances publiques, situé 10 avenue de Savigny à Juvisy-sur-Orge vous accueille du lundi au vendredi de 8h45 à 12h, le lundi et le mercredi de 13h30 à 16h15. Tél. : 01 69 12 53 00

Pharmacies de garde

Pharmacies de garde des dimanches et jours fériés.

Retrouvez votre pharmacie de garde sur monpharmacien-idf.fr ou composez le 3237

Dès l'heure habituelle de fermeture des officines, se présenter au commissariat de police avec sa carte nationale d'identité et son ordonnance (1, rue Jean-Baptiste de la Salle, à Athis-Mons).

Permanence écrivain public

Des permanences sont assurées tous les lundis matin, uniquement sur rendez-vous. Contactez le CCAS au 01 60 48 80 00.

État civil

BIENVENUE À...

Inès Haouari le 25/10/2021
Vincent Mougenot le 25/10/2021
Elad El Harrar le 29/10/2021
Ethan Hamdi le 12/11/2021
Sergio Gafanha Melo le 18/11/2021
Koudiedji Touré le 22/11/2021
Anaëlle Risso Valade le 25/11/2021
Maliza Mlamali M'Madi le 26/11/2021
Philippe Chirica le 26/11/2021
Waël Chafi le 05/12/2021
Sacha Heranval le 27/12/2021

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

La Ville s'associe à la douleur des proches de :

Denise Lefebvre épouse Morvan le 02/10/2021
Tony Reis le 02/11/2021
Josette Berger épouse Bigot le 06/11/2021
Albert Blomme le 08/11/2021
Zivodarka Brzakovic veuve Serdarevic le 15/11/2021
Anna Zakrzewska veuve Bartowiak le 15/11/2021

Jacqueline Langellier veuve Péron le 29/11/2021
Jahnys Abenaqui le 05/12/2021
Rose Belotti veuve Serventi le 07/12/2021
Hugue Gitras le 07/12/2021
Delfina Fernandes le 08/12/2021
Van Thao Le le 09/12/2021
Maïté Abos veuve Slusartchouk le 12/12/2021
Amina Oussen Baco épouse Houmadi le 14/12/2021
Jean-Baptiste Vilalta le 17/12/2021
André Péan-Pillard le 17/12/2021
Patrick Brunet le 20/12/2021
Carmela Di Leonforte veuve Vicari le 22/12/2021
Maria da Gloria Diogo veuve Moreira Salvado le 26/12/2021
Mauricette Dumont veuve Malvisi le 26/12/2021
Jean Cornilleau le 30/12/2021
Corinne Lesueur épouse Fournier le 07/01/2022

Numéros d'urgence

Appel d'urgence universel

[accessible à partir des portables] : 112

Samu : 15

Police : 17

Pompier : 18

SÉCURITÉ

Police municipale :

01 60 48 80 10

Patrouille : 06 17 18 55 54

Commissariat d'Athis-Mons :

01 69 84 23 70

SANTÉ

Centre de secours des Sapeurs-Pompiers :

01 69 38 42 90

Samu de l'Essonne :

01 69 13 60 00

Centre antipoison Paris et Île-de-France :

01 40 05 48 48

01 40 37 04 04

SOS Médecins :

08 26 88 91 91

Médecin de garde :

01 69 84 23 70

(commissariat)

Pharmacie de garde pour la nuit :

01 69 84 23 70

(commissariat)

Maison médicale de garde Hôpital public de Juvisy :

9, rue Camille Flammarion

01 69 54 27 00

Urgences dentaires :

Dimanches et jours fériés

01 69 21 20 44

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

L'espace Jeunesse accompagne les collégiens paraysiens
vers la réussite scolaire !



**PRISE DE RENDEZ-VOUS TÉLÉPHONIQUE
POUR BILAN AUPRÈS DE L'ESPACE
JEUNESSE AVANT LE 16 FÉVRIER 2022**